



L'Association Nationale pour la Formation Automobile (ANFA), est l'organisme mandaté par les partenaires sociaux pour mettre en œuvre la politique de formation de la branche des services de l'automobile.

Les services de l'automobile représentent l'ensemble des activités engendrées pendant la durée de vie du véhicule, de sa sortie de l'usine de fabrication à sa déconstruction et son recyclage. Ce sont aussi les activités liées au camion, au cycle et à la moto.

140. 000 entreprises dont 96 % de TPE et 400. 000 salariés

L'ANFA, relayée par ses 10 délégations régionales offrant un service de proximité, rassemble les moyens financiers et techniques pour répondre aux besoins en formation des entreprises et de la population professionnelle du secteur.

L'action pour le renouvellement de la population active via l'apprentissage et l'alternance, l'adaptation permanente des compétences des salariés et la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences sont les trois axes majeurs d'intervention de l'ANFA qui mobilise à cet effet un budget de l'ordre de 250 M€. Fonds d'assurance formation, L'ANFA est agréée par l'Etat en tant qu'OPCA et OCTA.

L'ANFA assure le développement et l'harmonisation de l'ensemble des dispositifs de formation professionnelle, initiale et continue, tant au niveau national qu'au niveau régional.

L'ANFA développe la formation des jeunes aux métiers des services de l'automobile en :

- les informant sur les métiers de l'automobile
- apportant son concours financier et pédagogique à la formation de près de **57.000 jeunes** dont **20. 000 apprentis** et près de **6. 000 jeunes en contrat de professionnalisation**
- organisant et finançant le perfectionnement de plus de **2.350 formateurs** de Centres de formation d'apprentis (CFA) **et enseignants** de Lycées professionnels
- finançant l'équipement et le fonctionnement d'environ **400 établissements** de formation
- animant un réseau de 43 CFA Pilotes

Elle accompagne aussi les salariés et les entreprises dans leurs projets de formation et de Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) en :

- finançant la formation continue de **115.000 stagiaires** de la branche
- prenant en charge le **CPF** (compte personnel de formation) pour 3500 bénéficiaires
- accompagnant chaque année 500 entreprises dans leur GPEC
- délivrant chaque année 2.000 CQP .

www.anfa-auto.fr

www.metiersdelauto.com



LES SERVICES DE L'AUTOMOBILE, DU CAMION, DU CYCLE ET DU MOTOCYCLE : UN SECTEUR DE PREMIER PLAN

Représentant plus de **40 métiers**, la branche regroupe l'ensemble des activités liées à la vie d'un véhicule, de sa sortie d'usine à sa déconstruction et son recyclage. Le secteur représente :



125 500
entreprises



395 230
salariés



42,7 M
véhicules entretenus



**COMMERCE
AUTOMOBILE / CAMION**

164 400 salariés
35 280 entreprises



**CARROSSERIE ET RÉPARATION
AUTO / CAMION**

111 020 salariés
51 050 entreprises



**COMMERCE ET
RÉPARATION MOTOCYCLE**

10 670 salariés
6 470 entreprises



**COMMERCE ET
RÉPARATION CYCLES**

2 180 salariés
1 260 entreprises



**CENTRES AUTO
ET RÉPARATEURS RAPIDES**

27 340 salariés
6 070 entreprises



STATIONS-SERVICE

17 950 salariés
3 420 entreprises



LOCATION AUTO

16 150 salariés
4 120 entreprises



**PARCS DE
STATIONNEMENT**

4 890 salariés
1 460 entreprises



**DÉMOLISSEURS
RECYCLEURS**

3 450 salariés
390 entreprises



ÉCOLES DE CONDUITE

25 920 salariés
10 960 entreprises



CONTRÔLE TECHNIQUE

11 270 salariés
5 040 entreprises



STATIONS DE LAVAGE

Salariés : ND*
Entreprises : ND*



Un organisme de branche dédié aux professionnels du secteur

Mandatée par les partenaires sociaux et l'Etat, l'**ANFA** (Association nationale pour la formation automobile) met en œuvre la politique de formation de la branche. Ainsi, elle développe et harmonise l'ensemble des dispositifs de la branche en matière de formation et de qualification professionnelle.

www.anfa-auto.fr

RENOUVELER LA POPULATION ACTIVE



57 000 jeunes en formation :
31 000 sous statut scolaire,
6 000 contrats de professionnalisation
20 000 contrats d'apprentissage
6,5 % des salariés de la branche sont
 des alternants



43 CFA pilotes en réseau
 (accompagnement pédagogique et financier)



2 350 formateurs et enseignants
 bénéficiant d'actions de perfectionnement



400 établissements de formation
 subventionnés (équipements et fonctionnement)
 pour un montant de **63,4 M€**

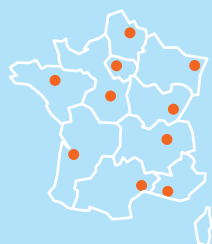


70 échanges européens soutenus



660 tuteurs et maîtres d'apprentissage
 accompagnés

APPORTER UN CONSEIL SUR-MESURE, SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE



10 délégations régionales



Des **interlocuteurs dédiés**
 répondent aux enjeux emploi-formation des :
 • entreprises (TPE, PME, grandes entreprises)
 • opérateurs de formation
 • individuels (jeunes, salariés, demandeurs
 d'emploi)

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DES SALARIÉS



115 000 stagiaires formés
 pour un montant de **75,9 M€**
1145 CPF pour un montant de **3,2 M€**



Le plan Compétences Emplois 2013-2015 a permis
 de développer la gestion prévisionnelle des emplois
 et des compétences (GPEC) au sein de

1 530 entreprises
 et d'accompagner par la formation

près de **6 000** TPE

et **7 000** salariés dans le développement de
 leurs compétences.



150 demandeurs d'emploi formés
 par des préparations opérationnelles
 à l'emploi pour un montant de **530 K€**

GÉRER LES CONTRIBUTIONS FORMATION

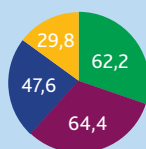


52 000 entreprises confient la gestion de
 leurs contributions à l'ANFA



204 M€ collectés

4 ressources principales (en M€) :



Contributions légales
 mutualisées

■ Taxe d'apprentissage

Contributions de
 branche et d'entreprises
 volontaires

■ Taxe fiscale



Une offre de certification globale

98 certificats de qualification professionnelle (CQP)

50 diplômes et titres à finalité professionnelle inscrits au
 Répertoire national des certifications des services de l'automobile
 (RNCSA).

Le RNCSA recense l'ensemble des certifications qui
 permettent d'accéder à la qualification dans la branche
 selon les différents domaines et échelons d'activités
 professionnelles.

L'ANFA s'assure de son actualisation et veille à développer
 l'accès des salariés aux certifications.

Le commerce et la réparation de voitures

Avec 280 000 salariés et 90 000 entreprises, le secteur du commerce et de la réparation de voitures constitue le cœur de la branche des services de l'automobile. Ce secteur est marqué par des évolutions technologiques, sociétales, et réglementaires liées à la mobilité.

Le parc automobile

La France métropolitaine compte un parc de plus de **32 millions de véhicules particuliers** dont **l'âge moyen atteint 8,8 ans**. Le volume et l'âge moyen de ce parc sont très différents selon les territoires. La structure du parc automobile a des conséquences directes sur les métiers du commerce, de l'entretien et de la réparation des véhicules.

La vente

La **vente de plusieurs produits et services périphériques** au véhicule complexifie le métier de vendeur de voitures : offres de financement, contrats de garantie, contrats de SAV, assurances, conciergerie et conseils fiscaux (pour les entreprises). Les véhicules sont désormais vendus dans des « packs » qui incluent ces éléments avec la négociation de la reprise de la précédente voiture et d'éventuelles remises sur la nouvelle. La vente de produits périphériques est un élément central pour la prise de décision dans l'achat d'un véhicule et pour la marge commerciale de l'entreprise

Internet joue de plus en plus un rôle d'interface entre l'acheteur et le vendeur. Il est intégré dans l'activité de vente : client informé sur le produit par Internet, Internet permet au vendeur de récupérer des prospects (leads), la vente de VO utilise désormais impérativement ce canal.

Sous la pression des normes anti-pollution, les motorisations se complexifient et se multiplient (hybride, électrique, downsizing, évolutions de l'injection directe pilotée électroniquement). Le coût de ces technologies fait **augmenter la valeur unitaire moyenne des véhicules**. Les gammes sont renouvelées très fréquemment.

Les nouveaux usages de l'automobile (autopartage entre particuliers, covoiturage) invitent également les vendeurs à modifier leur approche de la clientèle, que ce soit dans la découverte du client ou dans leur argumentaire de vente.

Les professionnels développent de plus en plus leur activité de **vente de véhicules d'occasion** (VO), véritable centre de profit.

La maintenance et la réparation

Les activités de l'après-vente, de l'entretien et de la réparation sont impactées par les évolutions technologiques. La généralisation de l'électronique, les habilitations nécessaires pour intervenir sur les véhicules électriques ou hybrides, requièrent des équipements et des formations spécifiques. **Les techniciens et techniciens experts sont de plus en plus sollicités** pour intervenir sur des problèmes électroniques, résoudre des pannes complexes, etc. Cette activité demande de multiples compétences et des formations régulières.

Dans un contexte de vieillissement du parc et de développement des véhicules low cost, l'introduction des technologies électroniques et informatiques ne doit cependant pas faire

oublier le **nécessaire maintien, dans les ateliers, de compétences relevant du domaine mécanique.**

Le **réceptionnaire**, véritable interface entre le client et l'atelier, dans un univers de plus en plus connecté, doit désormais conjuguer compétences techniques et compétences commerciales et organisationnelles, vente de produits et de services associés à la réparation participant à la rentabilité des activités de maintenance.

L'obligation d'équiper les nouveaux véhicules à partir de 2018 d'un système appelant les secours en cas d'accident (E-call) systématise la présence d'une connexion téléphonique sur tous les véhicules. Cette connexion offre des débouchés potentiels en matière de **diagnostic à distance** ou de maintenance prédictive.

L'emploi

Le nombre d'entreprises du commerce et de la réparation de voitures est en constante augmentation depuis 2007. Cette croissance touche principalement les entreprises sans salarié, phénomène qui s'est accéléré avec l'apparition du statut d'autoentrepreneur en 2009.

Après une baisse de l'emploi, variable selon l'activité principale de l'entreprise, diminuant depuis 2002 dans les concessions, et depuis 2010 chez les MRA et les agents ; la courbe de l'emploi semble s'inverser depuis 2015 et tout particulièrement chez les agents et MRA.

Structure des emplois

Les ouvriers qualifiés représentent 44,4 % des salariés du secteur. Ils occupent des postes de mécaniciens ou techniciens automobiles et de carrossiers.

Le nombre de salariés de plus de 50 ans tend à progresser rapidement : + 3 % entre 2011 et 2012.

En parallèle, 16,3 % des salariés ont moins de 25 ans (11,3 % dans les autres secteurs d'activité) et le commerce et la réparation de voitures enregistre un fort taux d'apprentissage. Ces observations confirment le rôle important que jouent les entreprises dans la formation et l'emploi des jeunes.

La formation

Formation initiale :

A la rentrée 2015, 32 072 jeunes dont 38% en apprentissage, se forment à la maintenance de véhicules particuliers, du CAP au diplôme d'ingénieur.

11 879 se forment à la carrosserie, dont 41% en apprentissage.

Les taux d'insertion professionnelle tournent autour de 60% pour les apprentis mécaniciens et carrossiers.

La part des apprentis est particulièrement importante dans le commerce et la réparation de voitures, au regard du grand secteur du commerce : 5,3 % pour le CRA contre 2,9 % pour le Commerce.

Prenant en compte ces observations, un accord de branche a été signé le 24 janvier 2013, visant, notamment, le développement qualitatif de l'apprentissage pour un meilleur service aux jeunes et aux entreprises.

A la rentrée 2015, 675 jeunes suivent une formation spécifique aux métiers du commerce de l'automobile. 580 jeunes sont inscrits en CQP « attaché commercial » et « vendeur automobile confirmé ». Les taux d'insertion de ces formations sont excellents : près de 90% des personnes ayant suivi ces formations sont en emploi 6 mois après la fin de leur CQP

Formation continue :

La formation continue des salariés concerne au moins 15% des salariés chaque année. Les mutations techniques de l'automobile et le développement des offres de service induisent une adaptation constante des compétences des salariés.

Consulter les [Régioscope 2015](#) de l'ANFA

La distribution et la maintenance du véhicule industriel

Le secteur de la distribution et de la maintenance du véhicule industriel (V.I) rassemble près de 4000 entreprises et 23 400 salariés, qui vendent, entretiennent et réparent plus de 600 000 poids lourd, cars et bus. En dépit d'une situation économique fragile depuis 2008, l'emploi se maintient globalement bien. Les marchés de la vente et de l'après-vente, fortement liés au transport de marchandises tendanciellement baissier, restent fragiles. La maintenance et la réparation évoluent fortement sous l'effet de la multiplication des systèmes électroniques et connectés. La filière V.I est la filière d'insertion professionnelle la plus porteuse des services de l'automobile où recrutement et formation sont ainsi des enjeux majeurs.

La vente

Sept constructeurs se partagent le marché de la vente de camions en France :

Renault: 30%; Mercedes: 16%; DAF: 13%; Volvo: 13%; MAN, 11%; Iveco: 10%; Scania: 7%. Le groupe Volvo, désormais propriétaire de Renault Trucks, représente 43% du marché en France. Après une phase de baisse d'activité depuis 2009, les ventes de véhicules industriels neufs sont reparties à la hausse, pour atteindre **47 148 immatriculations en 2016** (+13% par rapport à 2015). Le marché de la vente de VI est étroitement lié à celui du transport routier de marchandises, en baisse depuis le début des années 2000, et au marché du bâtiment et des travaux publics qui repart à la hausse depuis 2015. Le marché de l'occasion se maintient.

L'après-vente

Elle se répartit entre :

- Les réseaux de constructeurs V.I (56 %)
- Les entreprises indépendantes ou affiliées à des distributeurs stockistes (21 %)
- Les pneumaticiens (14 %)
- Les ateliers intégrés des transporteurs (9 %)

En 2016, la reprise des immatriculations de VN s'est accompagnée d'une nette augmentation des contrats d'entretien chez les trois quarts des concessionnaires ce qui favorise l'activité de leurs ateliers de service après-vente.

Les professionnels de l'après-vente ont diversifié leurs activités : remplacement de vitrage, climatisation, contrôles des hayons élévateurs, des réservoirs d'air, du freinage, etc. Ils développent également de nouveaux services liés au véhicule utilitaire léger (VUL) et à la location de V.I en courte ou longue durée.

La maintenance et la réparation

Sous l'effet de la multiplication des systèmes électroniques et connectés, l'entretien et la maintenance évoluent : multiplication des points de révision, complexification des huiles, utilisation systématique de l'outil de diagnostic, interdépendance des équipements mécaniques et des systèmes électroniques, évolution des systèmes de dépollution et de géolocalisation, nouvelles motorisations.

L'emploi

Un maintien de l'emploi est observé depuis les cinq dernières années avec **23 400 salariés en 2015**.

Le V.I est l'un des secteurs où la réparation et la maintenance sont les plus techniques, nécessitant des compétences poussées. Le turn-over est ainsi peu élevé, même en temps de crise et malgré la taille importante des entreprises (14 salariés par entreprise, soit deux fois plus que dans le véhicule léger). Plus de la moitié des salariés qui vont partir en retraite dans les prochaines années sont des ouvriers qualifiés et ce qui va donc nécessiter de renouveler ces personnels.

Le taux de salariés en CDI est très élevé (92,3%). Il s'agit d'une population majoritairement masculine (84,5%), occupée à 48% sur des postes d'ouvriers qualifiés. La moyenne d'âge est élevée (39 ans) et la part des salariés de plus de 50 ans représente 25% des effectifs totaux.

La formation

La formation initiale : 4 621 jeunes en formation

- CAP maintenance des véhicules : 17%
- Bac professionnel : 70%
- BTS après-vente : 11%
- CQP technicien confirmé véhicules utilitaires et industriels (VUI) et CQP technicien expert après-vente VUI : 2%

En 2015, 37,5 % des effectifs sont en apprentissage. 67 % des apprentis et 49 % des lycéens ont trouvé un emploi sept mois après leur sortie de formation.

La formation continue

Elle est très développée dans le secteur du V.I compte tenu des évolutions technologiques importantes. Les équipementiers et les constructeurs jouent un rôle prépondérant dans la formation à la maintenance.

La mécanique et l'électronique sont les formations les plus dispensées au sein du réseau des constructeurs (92%).

Consulter l'étude complète de l'Observatoire de l'ANFA, [Autofocus 57](#)

Le deux-roues motorisé

Le secteur du commerce et de la maintenance du deux-roues motorisé rassemble 6 527 entreprises et 10 745 salariés, qui vendent, réparent et entretiennent 3,8 millions de scooters, motos, tricycles ou quads. Face aux marchés de la vente et de l'après-vente en baisse, les entreprises développent des activités complémentaires. L'introduction rapide des systèmes à gestion électronique, l'évolution de la réglementation européenne, notamment sur les normes anti-pollution, conduisent à de nouveaux besoins de compétences.

Un marché en mutation

Le marché du motocycle se partage entre plus de 80 marques dont les quatre principaux importateurs sont japonais (Yamaha, Honda, Kawasaki et Suzuki) et détiennent 50 % de parts de marché. 93 069 motocycles de plus de 125 cm³, 48 054 motocycles et scooters de 125 cm³ ou moins et 32 033 tricycles et quads ont été vendus en 2015. Depuis 2009, le marché du véhicule neuf est en baisse, même si cette tendance semble s'inverser.

Vente et réparation

Le marché de la vente est devenu surtout un marché de l'occasion et pousse les entreprises à développer d'autres activités : service après-vente et vente d'assurance, de financement ou encore d'équipements et accessoires. Les véhicules roulent moins dans l'année (5 003 km en moyenne par an en 2015) et près d'un motard sur deux entretient lui-même son véhicule, en conséquence, les activités d'entretien des professionnels diminuent.

Le développement d'internet, source de conseils techniques et nouveau circuit de vente de véhicules et de pièces, l'évolution de la réglementation européenne et l'introduction rapide de nouvelles technologies, conduisent les professionnels à développer de nouvelles compétences en conseil, vente complémentaire ou encore en systèmes électroniques d'injection, de freinage, de traction, de suspension, etc.

L'emploi

Un emploi jeune

C'est le secteur le plus jeune de la branche des services de l'automobile puisque la moyenne d'âge est de 34 ans (37 ans dans les autres secteurs de la branche). L'alternance y est fortement développée, en effet la part des apprentis et des stagiaires (9,80 %) est deux fois plus élevée dans ce secteur que dans l'ensemble de la branche.

Une reprise de l'emploi

Après une période de diminution des effectifs salariés entre 2008 et 2014 (- 20 %), on observe une reprise de l'emploi en 2015. Les embauches se font majoritairement en CDI (59 %), près de la moitié des salariés occupent des postes d'ouvriers.

La formation

En parallèle, en 2015, **3 512 jeunes sont en formation dans la filière motocycle dont 29% en apprentissage.**

En 2015, 51 % des apprentis et 45 % des lycéens ont trouvé un emploi sept mois après leur sortie de formation.

Consulter l'étude complète de l'Observatoire de l'ANFA, [Autofocus 58](#)

Le commerce et la réparation de cycles

Le contexte économique, les politiques des villes en matière de mobilité et d'environnement favorisent l'usage du vélo. En 2015, près de 3 millions de vélos ont été vendus neufs en France, soit une progression de 0,5 % par rapport à l'année précédente, après une année 2014 déjà faste et affichant + 7 % d'évolution. Les évolutions techniques, les nouveaux usages et l'adaptation aux nouvelles exigences de la clientèle nécessitent un développement régulier des compétences des salariés.

Un marché en développement

La France est le troisième pays européen consommateur de cycles après l'Allemagne et les Pays-Bas, mais son usage y est principalement réservé aux loisirs même si son utilisation pour les déplacements en ville ne cesse de progresser. L'une des raisons de cette engouement s'explique par l'émergence des vélos en libre-service. En 2015, ils étaient au nombre de 55 000, répartis dans 42 villes.

Les magasins de cycles sont multimarques et indépendants. Ils distribuent, entretiennent et réparent des cycles de gammes (utilitaire, randonnée, sport) et de marques différentes. Certains adhèrent à des groupements d'entreprises. Leurs principaux concurrents sont les grandes surfaces de sport ou alimentaires.

Vente et réparation : des activités qui se diversifient

La vente est souvent personnalisée, le vélo devant être monté et réglé en fonction de l'usage et de la corpulence du client. En complément des activités traditionnelles de vente, les magasins déploient une **offre de services connexes** : 71% vendent des accessoires, 52% des vêtements, 28% des produits diététiques. Les ventes de vélo à assistance électrique ont été multipliées par dix en cinq ans. Le marché de l'occasion est important mais se réalise surtout entre particuliers.

Certains magasins de cycles diversifient leurs activités : en zone rurale, à travers la motoculture et le scooter léger ; en zone montagneuse, ils s'adaptent aux saisons (ski l'hiver, vélo l'été), en région touristique la location de vélos est plus souvent développée.

Pour accéder à de nouveaux marchés, certains magasins travaillent avec les collectivités territoriales (30%) ou les grandes entreprises (20%) pour l'entretien de leurs parcs de vélos par exemple.

Les dirigeants et salariés de ce secteur tendent à développer l'esprit « club » autour du magasin en organisant des événements vélo (sorties, randonnées...) afin de fédérer et fidéliser leur clientèle.

Emploi : beaucoup de petites structures

En 2013, la France compte **1 970 magasins spécialisés** dans la vente et la réparation de cycles, qui emploient **2 560 salariés**. Ces magasins sont **pour la plupart des TPE** : le gérant du magasin travaille souvent seul (43 % des cas) ou emploie un ou deux salariés (40% des cas).

Dans 84% des entreprises, l'effectif salarié est stable et les chefs d'entreprise déclarent travailler depuis longtemps avec les mêmes équipes dont ils jugent les compétences très satisfaisantes à 66 %. **Près des 2/3 des salariés sont mécaniciens cycles** mais la moitié de ceux-ci font aussi de la vente de cycles.

La formation

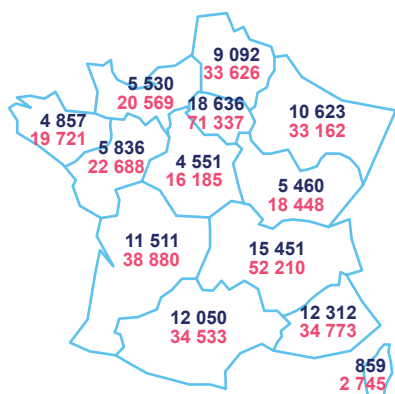
Une grande partie des actifs du secteur n'a pas de **formation initiale** spécifique à la filière, beaucoup sont autodidactes ou en reconversion professionnelle. La branche des services de l'automobile a donc créé trois certifications spécifiques au secteur : les CQP « mécanicien cycles » et « mécanicien spécialiste cycles » et le titre « conseiller technique cycles ». En 2015, 69 jeunes se forment à ces métiers. Il n'existe pas de diplôme de l'Education nationale.

En termes de **formation continue**, les fabricants de cycles et d'équipements proposent des stages permettant de découvrir les nouveaux équipements. Les compétences progressent dans les domaines technique (électricité, hydraulique, matériaux) et commercial (montage à la carte, nouvelles clientèles, etc.).

FRANCE

LE SECTEUR

116 768 ENTREPRISES
398 877 SALARIÉS



483 100 ACTIFS
OCCUPÉS*

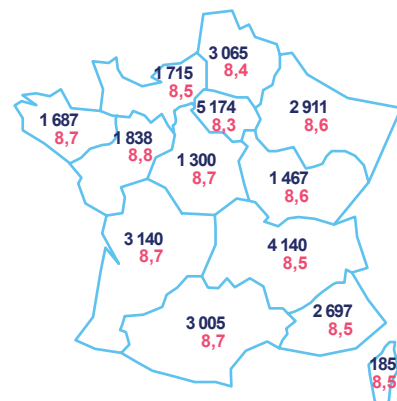
Sources : INSEE SIRENE 2013 - ACOSS 2015 - IRPAUTO 2014 - INSEE - RGP 2013
*Indépendants et salariés

LES ACTIVITÉS DE LA BRANCHE

	Entreprises	Salariés
Commerce d'automobiles	31 413	149 183
Réparation d'automobiles	45 253	105 498
Enseignement de la conduite	10 325	27 056
Commerce d'équipements automobile (hors démolisseurs)	5 369	26 974
Commerce et réparation de poids lourds	3 597	23 400
Stations-service	3 436	17 857
Location de véhicules	3 759	16 299
Contrôle technique	4 788	11 350
Commerce et réparation de motocycles	6 155	10 745
Parcs de stationnement	1 135	4 886
Démolisseurs recycleurs	377	3 454
Commerce et réparation de cycles	1 161	2 175
Stations de lavage	ND*	ND*
TOTAL BRANCHE	116 768	398 877

Sources : INSEE SIRENE 2013 - ACOSS 2015 - IRPAUTO 2014
*ND : Non Déterminé

LE PARC DE VÉHICULES



32 324 999 véhicules particuliers
8,6 ans d'âge moyen*

Source : Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer - Au 1^{er} janvier 2016
*Parc des véhicules particuliers de moins de 15 ans, en milliers

L'EMPLOI SALARIÉ DANS LA BRANCHE

RÉPARTITION PAR TAILLE D'ENTREPRISE

	Entreprises	Salariés
0 salarié	59 984	-
1 à 4 salariés	38 030	82 179
5 à 9 salariés	11 844	74 795
10 à 19 salariés	4 115	52 558
20 à 49 salariés	1 919	59 721
50 salariés et +	876	129 623
TOTAL	116 768	398 877

Sources : INSEE SIRENE 2013 - ACOSS 2015 - IRPAUTO 2014 - INSEE DADS 2013

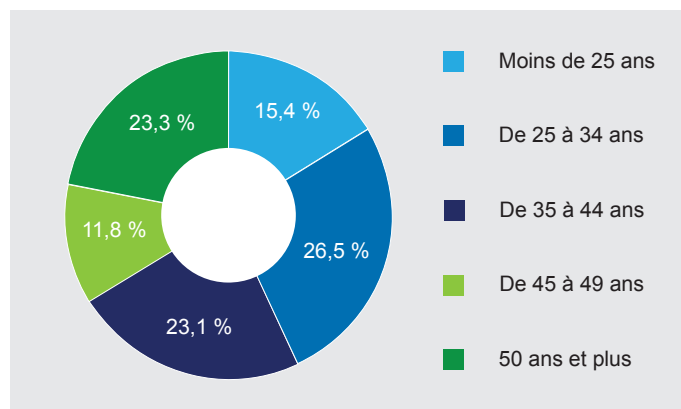
PART DE FEMMES SALARIÉES

France
22,7%

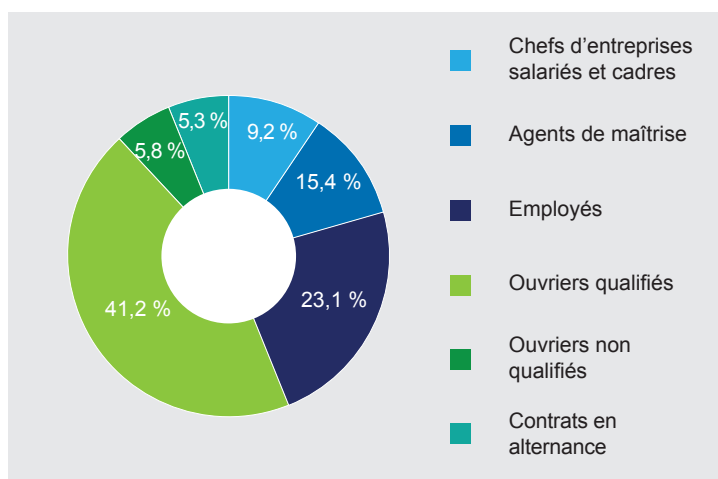
Source : INSEE - DADS 2013

EMPLOIS PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

EMPLOIS PAR ÂGE



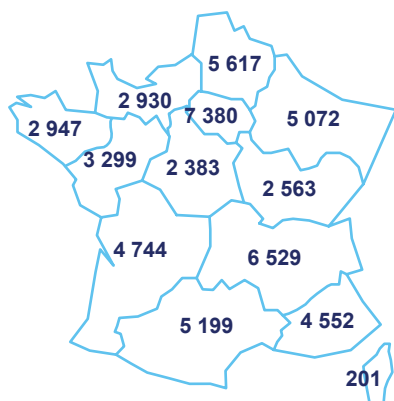
Source : INSEE DADS 2013



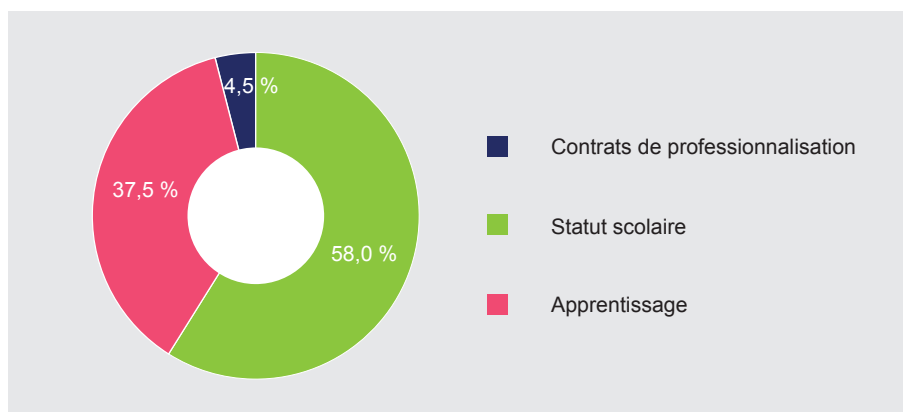
Source : INSEE DADS 2013

FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

53 416 JEUNES EN FORMATION EFFECTIFS EN FORMATION PAR MODE DE FORMATION



Source : ANFA - Effectifs à la rentrée 2015



Source : ANFA - Effectifs à la rentrée 2015

EFFECTIFS EN FORMATION PAR FILIÈRE

	France
Maintenance dont :	40 272
	75,4 %
VP	32 072
	60,0 %
VI	4 621
	8,7 %
Motocycles	3 505
	6,6 %
Cycles	74
	0,1 %
Carrosserie	11 879
	22,2 %
Magasinage	590
	1,1 %
Commerce et services	675
	1,3 %
TOTAL	53 416

Source : ANFA - Effectifs à la rentrée 2015

EFFECTIFS EN FORMATION PAR CERTIFICATION

	France
CAP	17 307
	32,3 %
Mention complémentaire	486
	0,9 %
Bac professionnel	30 006
	56,2 %
BTS	3 219
	6,0 %
Licence professionnelle	87
	0,2 %
Diplôme d'ingénieur / Master	49
	0,1 %
Titre professionnel	87
	0,2 %
CQP	2 175
	4,1 %
TOTAL	53 416

Source : ANFA - Effectifs à la rentrée 2015

POIDS DE LA FORMATION INITIALE DANS LA BRANCHE

France
13,4 %

Source : ANFA - ACOSS - IRPAUTO

FORMATION PROFESSIONNELLE DES SALARIÉS

TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION DES SALARIÉS DANS LE CADRE DES DISPOSITIFS DE BRANCHE

France
16,4 %

Source : ANFA/DAFA 2015 - ACOSS 2015 - IRPAUTO 2014

NOMBRE DE CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

France
6 415

Source : ANFA - DAFA - Contrats actifs au 31/12/2015

FORMATIONS PRISES EN CHARGE PAR L'ANFA EN 2015*

	Moins de 10 salariés		10 salariés et plus		Nb de salariés formés **
	Nombre de stagiaires	Nombre d'heures stagiaires	Nombre de stagiaires	Nombre d'heures stagiaires	
France	41 974	1 696 970	74 792	2 394 597	65 452

Source : ANFA - DAFA - Données 2015

* Y compris contrats de professionnalisation - ** Un même salarié peut être plusieurs fois stagiaire

L'ANFA

L'Association Nationale pour la Formation Automobile (ANFA) mandatée par les partenaires sociaux, met en œuvre la politique de formation de la branche des services de l'automobile. À travers la gestion des fonds de la formation, elle aide au renouvellement de la population active et accompagne le développement des compétences des salariés.

www.anfa-auto.fr/oBservatoire

Métiers - services auto